

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT

DECRET

D/2000/ 113 /PRG/SGG

PORTANT NOMINATION DE DIRECTEURS DU BUREAU CENTRAL DES
ETUDES ET DE LA PLANIFICATION AGRICOLE AU MINISTERE DE
L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

- VU La loi fondamentale ;
- VU Le Décret D/99/004/PRG/SGG du 8 Mars 1999, portant nomination du Premier Ministre ;
- VU Le Décret D/99/007/PRG/SGG du 12 Mars 1999, portant nomination des membres du Gouvernement modifié par le Décret D/2000/049/PRG/SGG du 7 Juin 2000 ;
- VU Le Décret D/97/070/PRG/SGG du 5 Mai portant organisation du Ministère, des Eaux et Forêts ;

DECRETE

Article 1^{er} : Les cadres dont les noms suivent sont nommés dans les fonctions ci-après au Bureau Central des Etudes et de la Planification Agricole (BCEPA)

1. DIRECTEUR GENERAL

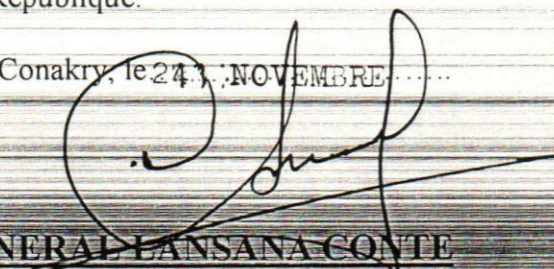
Monsieur **Abdoul Salam TOURE**, Mle 173 493 A, précédemment Directeur Général Adjoint, Chef de la Cellule Suivi-Evaluation dudit Bureau, en remplacement de Monsieur Amadou Oury DIALLO muté.

2. DIRECTEUR GENERAL ADJOINT, CHEF DE LA CELLULE SUIVI-EVALUATION:

Monsieur **Laye Diata KONATE**, Mle 183762 K, précédemment Inspecteur Général Adjoint de l'Agriculture et de l'Elevage, en remplacement de Monsieur Abdoul Salam TOURE qui reçoit une autre affectation.

Article 2 : Le présent Décret qui prend effet à compter de sa date de signature sera enregistré, et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le 24th NOVEMBRE.....


GENERAL LANSANA CONTE